

FM France SAS
M. Yannick Buisson
Rue de l'Europe
57 370 Phalsbourg

Préfecture du Loiret
Monsieur le Préfet
181 rue de Bourgogne
45 000 ORLEANS

Phalsbourg, le 22 avril 2021

Objet : Dépôt d'un dossier de demande d'autorisation environnementale par la société FM France SAS - Projet d'extension de plateforme logistique à Escrennes

Monsieur le Préfet,

En application Titre V du Livre I^{er} du Code de l'Environnement,

Je soussigné :

Yannick BUISSON
Directeur Général
Société FM FRANCE SAS, au capital de 3 412 390 €
Siège social : rue de l'Europe, 57 370 PHALSBOURG
N° SIRET : 367 801 404 00040
Code APE : 4941 A – Transports routiers de fret interurbains

Ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'exploiter un établissement classé Seveso Seuil Haut sur le territoire de la commune d'Escrennes, situé au sein de la ZAC Saint Eutrope.

Les activités de cet établissement seront l'entreposage, le conditionnement et le transport des marchandises.

Le présent dossier de demande d'autorisation environnementale comporte, en plus de la présente lettre de demande, les documents suivants (articles R181-13 et D181-15-2 du Code de l'Environnement) :

- Des courriers de demande :
 - Une demande pour la réalisation d'une enquête publique unique ;
 - Un engagement à s'acquitter des frais de presse ;
 - Une demande afin de fournir un plan d'ensemble à l'échelle 1/3 000^{ème} en dérogation du plan à l'échelle 1/200^{ème} ;
 - Un document attestant que le pétitionnaire est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure ayant pour effet de lui conférer ce droit est en cours ;
- Un descriptif comprenant notamment :
 - La nature et le volume des activités exercées ;

FM France SAS

ZI de l'Europe - 57370 Phalsbourg – FRANCE
Tel.: +33 (0)3 87 23 12 12 - Fax: +33 (0)3 87 24 11 45

Société par actions simplifiée au capital de 3 412 390 €
RCS Metz B 367 801 404 – Siret 367 801 404 00040 – Code APE 4941 A

- Les rubriques de la nomenclature ICPE dont le projet relève ;
- Un volet Dossier Loi sur l'Eau ;
- Les modalités d'exécution et de fonctionnement, un descriptif des produits utilisés ;
- Les moyens de suivi, de prévention et d'intervention en cas d'accident, etc. ;
- L'étude d'impact, comprenant :
 - Un résumé non technique ;
 - L'état de référence ;
 - L'évaluation des impacts ;
 - Les mesures et moyens de suivis ;
 - Les servitudes d'utilité publique et les règles souhaitées ;
- L'étude de dangers et son résumé non technique, comprenant l'évaluation des aléas ;
- Un volet relatif aux capacités techniques et financières ;
- Un volet relatif aux garanties financières ;
- Un volet relatif à la remise en état du site ;
- Les bilans de conformité aux arrêtés ministériels ;
- Les bilans de conformité et compatibilité aux plans, programmes et schémas d'aménagement en vigueur ;
- Des documents annexes et éléments graphiques utiles à la compréhension du dossier.

À ce titre, la société FM France a délégué à la société NG Concept la rédaction du dossier de demande d'autorisation environnementale ainsi que le dépôt et l'instruction de ce dossier. Le dépôt pourra être réalisé par : Mme Audrey GERARD, Mme Caroline BERZI, Mme Marine WINIGER, Mme Caroline PELTIER, Mme Marie-Ange LOVICHIOU ou Mme Sarah KNEFATI, toutes de la société NG Concept.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Yannick BUISSON
Pour ordre, Pierre ORSATTI



[Pierre Orsatti \(22 Apr 2021 14:15 GMT+2\)](#)